



## Les drogués de l'assistance sociale...

L'article paru la semaine dernière, signé de Caroline Gueissaz ne peut laisser indifférent tant il révèle les absurdités de notre système d'aide sociale. En effet, avec une famille à charge, il vaut mieux en Suisse bénéficier de l'aide sociale que de travailler en percevant un salaire moyen (Canton de Neuchâtel : 5046.- brut selon l'annuaire statistique du canton de Neuchâtel, 2005). Et dès qu'il s'agit d'envisager réduire sensiblement (quelques pourcents) les prestations sociales, il est une horde de journalistes (sensés être apolitiques, de l'Impartial et de l'Express) prête à bondir pour dénoncer l'infamie en publiant en premières pages des photographies attendrissantes représentant des personnes totalement démunies. Ces journalistes n'ont peut-être pas réalisé que certains bénéficiaires de l'assistance sociale en Suisse perçoivent globalement plus d'argent de l'Etat que ce qu'ils perçoivent eux-même comme salaire...

Dans ses *Principles of Political Economy (1848)*, John Stuart Mill caractérisait ainsi le problème fondamental de la pauvreté : « Comment accorder une aide généreuse aux plus démunis, tout en minimisant l'incitation à la dépendance ». En ces termes admirables de concision, Mill mettait en évidence l'arbitrage douloureux entre l'équité et l'efficacité auquel est confronté toute politique de sécurité du revenu. Maintenant j'aimerais vous partager quelques réflexions en vrac concernant les dépendances à l'assistance sociale, basées sur un certain nombre d'études faites à très grande échelle (Fortin, 1998).

Tout d'abord, permettons-nous quelques remarques préliminaires.

1. Plusieurs analystes ont montré que les paramètres de soutien du revenu des programmes d'aide encourageaient la dépendance en pénalisant les comportements favorisant une plus grande autonomie financière. En réduisant les prestations ces programmes affaiblissent inévitablement le lien entre la contribution sociale des individus à certaines activités économiques et le bénéfice privé qu'ils en retirent.
2. On peut aussi se demander quelle est la dépendance dynamique à l'aide sociale. Il faudrait vérifier si la fréquence et la durée des séjours passés à l'aide n'auraient pas pour effet de réduire les chances de sortir de l'aide sociale. Si tel est le cas alors il existe un risque de transformer une situation d'assistance transitoire à une assistance permanente. Ainsi en décourageant l'autonomie financière, l'aide sociale crée une trappe qui se manifeste à long terme.

3. Il est intéressant de noter que la littérature a abordé le problème de la transmission inter-générationnelle de l'assistance de l'aide sociale (Gottschalk 1996). Plusieurs chercheurs montrent que la durée et la fréquence des séjours à l'assistance sociale des parents auraient pour effet d'accroître le risque de dépendance des enfants en modifiant leurs préférences ou en accroissant leur information sur les avantages de l'assistance sociale.

Ces différentes remarques mettent en évidence l'importance d'une compréhension profonde de la dépendance à l'aide sociale et de sa dynamique pour pouvoir réformer le système en profondeur. A cet égard il semble important de miser non pas sur une intervention accrue de l'Etat dans l'économie mais plutôt sur des politiques créant un environnement réglementaire qui encourage la création de nouveaux marchés et l'entrepreneuriat. Un niveau élevé de prestations sociales rend plus sévère le taux de rentabilité sociale des politiques qui ont pour effet d'accroître la taille du secteur public. Toute croissance économique a pour effet d'accroître la rentabilité du capital humain et stimule la formation professionnelle.

Quelles sont les causes de la dépendance à l'aide sociale. Au point de vue théorique la décision ou non de demander de l'aide découle d'une comparaison entre l'utilité ou non de participer à un tel programme. L'utilité peut être grossièrement définie par différents paramètres :

- personnels (salaire, âge, scolarité)
- programme d'aide sociale (barèmes, accès à des prestations, diminution d'impôts, possibilité de mettre ses enfants à la crèche gratuitement, accès aux soins médicaux et dentaires, ...)
- suppléments d'aide (programme de soutien aux enfants, vacances,...)
- divers (motivation au travail,...).

D'autre part il y a une certaine corrélation entre le fait d'avoir été dépendant de l'assistance sociale et d'y retourner. Il y a un phénomène de dépendance (comme dans le cas des drogues) qui peut se développer. Une durée prolongée à l'aide peut avoir pour effet de déprécier l'individu et de réduire ses chances de trouver un emploi de bonne qualité et aussi de réduire ses conditions salariales. Au Canada, des observations ont montré qu'environ un tiers des ménages réussissent à quitter l'aide sociale au cours des six premiers mois et un autre tiers au cours des six mois suivants. Cependant si un ménage bénéficie de l'aide sociale pendant plus de 5 ans, il n'y a plus que 10% des ménages qui sortiront du système (Duclos, Fortin, Lacroix et Roberge, 1996). La situation est un peu similaire à celle du milieu hospitalier où la plupart des séjours sont de courte durée mais que ce sont les séjours de longue durée qui globalement coûtent le plus à l'Etat et aux assurances maladies. En faisant ce constat on est en droit de se demander s'il ne serait pas judicieux d'inciter un cheminement individualisé d'aide à l'intégration du monde du travail (e.g. programmes d'occupation pour les personnes qui perçoivent l'aide sociale). Comme le dit le dicton populaire « Tout travail mérite salaire », nous pourrions inverser la formule pour la transformer de la sorte : « Tout salaire mérite

travail » et d'exiger qu'en échange d'une rémunération, le prestataire de l'aide sociale doive contribuer au bien commun. Des chercheurs (Fortain, Truchon, Beauséjour, 1993) ont montré que par un choix judicieux du nombre d'heures minimales de travail requis pour qu'un prestataire de l'aide sociale apte au travail reçoive le plein barème de l'aide, il est possible d'accroître l'efficacité des programmes d'aide sociale sans en augmenter les coûts. Selon la même étude, il est intéressant de constater que chez les personnes jeunes, une scolarisation accrue réduit la durée moyenne de l'aide de façon significative, ce qui peut s'expliquer par le nombre croissant d'emploi exigeant des qualifications assez élevées dans le contexte technologique actuel.

Dans la même ligne d'introduction de mesures d'employabilité, notons encore un certain nombre d'avantages. Le fait d'inciter les prestataires aptes au travail de faire des efforts pour intégrer le monde du travail rend le programme d'aide politiquement plus acceptable et cela diminue la tension qu'il existe entre les contribuables qui paient leurs impôts pour faire bénéficier d'autres personnes de programmes d'aides. Il faudrait certainement également rendre les conditions d'admissibilité aux pleins barèmes d'aide plus difficiles pour réduire la dépendance des prestataires à l'aide. Nous pourrions aussi imaginer un processus volontaire d'auto-sélection des ménages (Desley, Coate, 1992) pour accorder plus d'aide à ceux qui en ont vraiment besoin.

Toutefois des études américaines (Heckman et Smith 1995, Lalonde 1995) ont montré que les mesures d'employabilité accroissent le taux d'emploi et le salaire des participants de manière très variable (de 1% à 20%) (Moffitt, 1996). Par contre il existe relativement peu d'études sur les effets des mesures d'employabilité sur les taux d'entrée à l'aide sociale. Il est possible que l'attractivité de l'aide sociale diminue car trop contraignante mais aussi qu'elle augmente dans la mesure où ces programmes donneraient accès à un investissement en capital humain. Il n'est même pas exclu que les mesures d'employabilité augmentent la dépendance envers l'aide sociale, surtout s'ils ne sont pas obligatoires, paradoxalement. Il est clair que ces effets d'entrée (dans le système d'aide) ont des conséquences importantes sur les coûts globaux de l'aide sociale. Donc, les mesures d'aide à l'emploi pour les ménages aptes à l'emploi ne devraient peut-être pas s'appliquer systématiquement au début, notamment à cause du coût et de l'attractivité de ces mesures qui pourraient gonfler le nombre de prestataires. Au Canada, il existe un projet expérimental d'autosuffisance qui permet aux prestataires d'aide sociale depuis un an au moins de travailler à plein temps pour augmenter leurs gains de manière significative mais ce dernier est limité à trois ans. La personne bénéficiant de cette aide a normalement un an pour trouver un emploi. Il a été montré que les prestataires de l'aide sociale renonceraient plus rapidement à l'aide sociale afin d'occuper un emploi à temps plein, seulement si cet emploi leur rapportait beaucoup plus que l'aide sociale...

Nous avons livré quelques réflexions en vrac, basées sur un certain nombre d'expériences réelles, pour peut-être lancer un débat sur ce thème de l'aide sociale dont les coûts ne semblent plus être maîtrisés (comme ceux de l'assurance maladie d'ailleurs) et qui nécessite une réforme profonde en Suisse.

Pour terminer permettez-moi de vous laisser un texte concernant le travail, de Khalil Gibran dans *The Prophet* (trad. approximative)

Alors un homme dit : « Parle-nous du travail ». Et il répondit et lui dit :  
Vous travaillez pour être en communion entre la terre et l'âme de la terre. Car l'inactivité vous rend étranger aux saisons, et vous éloigne du cours de la vie qui marche dignement et pleine de fière soumission vers l'éternité.

Quand vous travaillez, vous êtes la flûte à travers laquelle le murmure des heures se transforme en musique. Qui d'entre vous aimerait être un chalumeau, muet et immobile, quand tous autour chantent en harmonie ?

On vous a toujours dit que le travail est une malédiction et la peine un malheur. Mais moi je vous le dit : « Quand vous travaillez, vous accomplissez une part du rêve le plus grand sur la terre, part qui vous a été assignée à la naissance de ce rêve. Et quand vous prenez sur vous de la peine, alors vous aimez vraiment la vie. Et en aimant la vie ainsi, vous devenez familier du secret le plus intime de la vie. Mais si dans votre douleur vous appelez la naissance une peine, et la conservation de la chair une malédiction, alors je vous réponds que seule la sueur effacera ce qui est écrit sur votre front.

On vous dit aussi que la vie est ténèbres, et dans votre épuisement, vous répétez ce que disent les épuisés. Et je vous dis : en vérité, la vie est ténèbres quand manque l'impulsion. Et toute impulsion est aveugle quand manque le savoir. Et tout savoir est vain quand manque le travail. Et tout travail est vide quand l'amour manque. Et si vous travaillez avec amour, vous vous liez à vous même, et aux autres, et à Dieu.

Que signifie travailler avec amour ? Cela veut dire tisser l'étoffe avec des fils qui sont tirés de votre coeur, comme si votre aimé devait porter cette étoffe. Cela veut dire construire la maison avec affection, comme si votre aimée devait l'habiter. Cela veut dire semer les graines avec tendresse et récolter avec joie, comme si votre aimé devait en manger les fruits. Cela veut dire : dans toute chose que vous faites, y mettre un souffle de votre âme. Et de savoir que les âmes bienheureuses vous entourent et vous regardent. [...]

Le travail est l'amour rendu visible.

Et si vous ne pouvez pas travailler avec amour, mais seulement contre votre gré, alors laissez donc votre travail et installez-vous plutôt à la porte du temple pour prendre l'aumône de ceux qui travaillent avec joie. Car si vous cuisez le pain avec indifférence, vous cuirez un pain amer qui ne calmera pas la moitié de la faim de l'homme. Et si vous pressez le raisin de mauvais gré, alors votre aversion sera un poison dans le vin. Et même si vous chantez comme les anges mais n'aimez pas la chanson, vous rendez les oreilles des hommes sourds aux voix du jour et aux voix de la nuit.

Dr Stephan Robert  
Député suppléant, Conseiller général  
Les Ponts-de-Martel